



Assemblée générale

Cinquantième session

5 mai 1995

Projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1996-1997*

Titre I

Politique, direction et coordination d'ensemble

Chapitre 1 Politique, direction et coordination d'ensemble

Table des matières

	<i>Page</i>
Vue d'ensemble	1
A. Organes directeurs	4
1. Assemblée générale	7
2. Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (et son secrétariat)	8
3. Comité des contributions	11
4. Comité des commissaires aux comptes de l'ONU (et son secrétariat)	12
5. Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies (y compris la participation de l'ONU aux dépenses du secrétariat de la Caisse)	14
6. Comité du programme et de la coordination	16
B. Direction exécutive et administration	17
1. Le Secrétaire général	19
2. Cabinet du Secrétaire général	21
3. Bureau du Directeur général de l'Office des Nations Unies à Genève	23
4. Bureau du Directeur général de l'Office des Nations Unies à Vienne	26

* Le présent document contient le chapitre I du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1996-1997. L'ensemble du projet de budget-programme paraîtra ultérieurement en tant que *Supplément No 6 aux Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquantième session (A/50/6/Rev.1)*.



Titre I

Politique, direction et coordination d'ensemble

Chapitre 1

Politique, direction et coordination d'ensemble

Vue d'ensemble

- 1.1 Des ressources sont demandées dans la partie A du chapitre 1 au titre de certains coûts directs liés aux sessions de l'Assemblée générale et de ses organes subsidiaires dont le mandat a trait à des questions qui présentent un intérêt général pour les activités de l'Organisation dans son ensemble, comme c'est le cas du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (et son secrétariat), du Comité du programme et de la coordination, du Comité des contributions, du Comité des commissaires aux comptes (et son secrétariat) et du Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies (y compris la participation de l'ONU aux dépenses du secrétariat de la Caisse).
- 1.2 Dans la partie B du chapitre 1, des ressources sont également demandées pour la direction exécutive et l'administration d'ensemble de l'Organisation, y compris le Secrétaire général et son cabinet et les bureaux des directeurs généraux de l'Office des Nations Unies à Genève et de l'Office des Nations Unies à Vienne. Les activités à financer au titre de la partie B ne sont pas encore programmées.

Tableau 1.1

Prévisions de dépenses, par programme

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) Budget ordinaire

Programme	1992-1993 Dépenses	1994-1995 Crédits ouverts	Accroissement des ressources		Total avant réévaluation des coûts	Réévaluation des coûts	1996-1997 Crédits demandés
			Montant	Pourcentage			
A. Organes directeurs	13 687,5	14 761,4	746,3	5,0	15 507,7	749,5	16 257,2
B. Direction exécutive et administration	21 327,9	22 457,1	189,4	(0,8)	22 267,7	1 360,7	23 628,4
Total	35 015,4	37 218,5	556,9	1,4	37 775,4	2 110,2	39 885,6

Tableau 1.1 (suite)

2) Fonds extrabudgétaires

	1992-1993 Dépenses	1994-1995 Montant estimatif	Provenance des fonds	1996-1997 Montant estimatif
	1 373,7	1 929,8	a) Services d'appui à :	
			i) Des organismes des Nations Unies	2 068,9
	93,3	160,0	ii) Des activités extrabudgétaires Activités de fond financées par des fonds extrabudgétaires	160,0
	328,0	328,0	Ressources provenant du remboursement des dépenses de coopération technique	304,8
	951,0	1 410,9	Opérations de maintien de la paix	1 883,1
			b) Activités de fond :	
		179,8	Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour les biens personnels et les biens immobiliers légués à l'Organisation des Nations Unies	—
			c) Projets opérationnels	—
Total	2 746,0	4 008,5		4 416,8
Total 1) et 2)	37 761,4	41 227,0		44 302,4

Tableau 1.2

Prévisions de dépenses, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) Budget ordinaire

Objet de dépense	1992-1993 Dépenses	1994-1995 Crédits ouverts	Accroissement des ressources		Total avant réévaluation des coûts	Rééva- luation des coûts	1996-1997 Crédits demandés
			Montant	Pour- centage			
Postes	18 668,7	19 871,8	(22,7)	0	19 849,1	1 247,3	21 096,4
Autres dépenses de personnel	3 328,2	3 404,6	428,2	12,5	3 832,8	186,9	4 019,7
Consultants et experts	13,6	180,3	—	—	180,3	8,7	189,0
Voyages	4 796,9	5 306,1	514,0	9,6	5 820,1	285,1	6 105,2
Services contractuels	3 436,5	4 192,0	(460,4)	(11,0)	3 731,6	167,4	3 899,0
Frais généraux de fonctionnement	1 815,8	1 039,0	(92,7)	(8,9)	946,3	46,4	992,7
Fournitures et accessoires	74,2	199,1	—	—	199,1	11,6	210,7
Matériel	406,2	470,2	(94,1)	(20,0)	376,1	18,8	394,9
Dépenses diverses	2 475,3	2 555,4	284,6	11,1	2 840,0	138,0	2 978,0
Total	35 015,4	37 218,5	556,9	1,4	37 775,4	2 110,2	39 885,6

Tableau 1.2 (suite)

2) Fonds extrabudgétaires

	1992-1993 Dépenses	1994-1995 Montant estimatif	Objet de dépense	1996-1997 Montant estimatif
	1 257,1	1 343,3	Postes	1 784,9
	—	616,9	Autres dépenses de personnel	454,2
	328,0	328,0	Services contractuels	304,8
	—	23,6	Frais généraux de fonctionnement	49,6
	—	0,4	Fournitures et accessoires	0,8
	1 160,9	1 696,3	Dépenses diverses	1 822,5
Total	2 746,0	4 008,5		4 416,8
Total 1) et 2)	37 761,4	41 227,0		44 302,4

Tableau 1.3

Postes nécessaires

Programme : Politique, direction et coordination d'ensemble

	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extrabudgétaires		Total	
	1994-1995	1996-1997	1994-1995	1996-1997	1994-1995	1996-1997	1994-1995	1996-1997
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
SGA	1	1	—	—	—	—	1	1
SSG	2	2	—	—	—	—	2	2
D-2	3	3	—	—	1	1	4	4
D-1	8	8	—	—	—	—	8	8
P-5	14	14	—	—	2	3	16	17
P-4/3	16	16	—	—	1	1	17	17
P-2/1	4	4	—	—	1	—	5	4
Total	48	48	—	—	5	5	53	53
Agents des services généraux								
1re classe	10	10	—	—	—	—	10	10
Autres classes	61	62	—	—	3	3	64	65
Total	71	72	—	—	3	3	74	75
Autres catégories								
Service de sécurité	1	1	—	—	—	—	1	1
Total	1	1	—	—	—	—	1	1
Total général	120	121	—	—	8	8	128	129

A. Organes directeurs

- 1.3 La présente section traite des dépenses afférentes à l'Assemblée générale, au Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires, au Comité des contributions, au Comité des commissaires aux comptes de l'ONU, au Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies et au Comité du programme et de la coordination. Le montant total des ressources nécessaires s'élève à 15 507 700 dollars et comprend une augmentation de 746 300 dollars. Les crédits supplémentaires (1 013 300 dollars au total) demandés au titre du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (603 600 dollars), du Comité des commissaires aux comptes de l'ONU (102 400 dollars), du Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies (277 300 dollars) et du Comité du programme et de la coordination (30 000 dollars) sont compensés en partie par une diminution des crédits demandés au titre de l'Assemblée générale (moins 217 000 dollars) et du Comité des contributions (moins 50 000 dollars), ce qui donne un besoin de ressources supplémentaire d'un montant net de 746 300 dollars.
- 1.4 L'augmentation prévue au titre du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires est due essentiellement au fait que la durée des sessions du Comité sera prolongée de plusieurs semaines et que les experts membres du Comité qui ne sont pas en poste à New York touchent, pendant toute la durée des sessions, quel que soit le nombre de jours, une indemnité journalière de subsistance au taux applicable au lieu d'affectation plus 40 %. Dans le cas du Comité des commissaires aux comptes, l'augmentation est imputable aux dépenses de vérification externe des comptes. Pour ce qui est de la part des dépenses du Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies imputée sur le budget ordinaire de l'ONU, l'accroissement du montant estimatif des dépenses tient essentiellement au calendrier de présentation du projet de budget-programme du Comité mixte pour l'exercice biennal. Étant donné que celui-ci est normalement approuvé alors que le projet de budget-programme de l'ONU est déjà établi, on se fonde sur les ressources approuvées pour l'exercice biennal précédent. L'augmentation de ressources proposée pour le Comité du programme et de la coordination a été décidée au vu de la structure des dépenses telle qu'elle ressort de l'exécution du budget des précédents exercices biennaux, des dépassements de crédits ayant été régulièrement enregistrés depuis 1982-1983. La diminution envisagée concernant les dépenses au titre de l'Assemblée générale résulte des économies qui devraient être réalisées grâce aux innovations technologiques et grâce à une réduction des frais de voyage des représentants, calculés sur la base des dépenses constatées. Les ressources demandées pour le Comité des contributions, également en baisse, ont été établies d'après les dépenses constatées au cours des exercices biennaux précédents.

Tableau 1.4

Prévisions de dépenses, par programme

(En milliers de dollars des États-Unis)

 1) *Budget ordinaire*

Programme	1992-1993 Dépenses	1994-1995 Crédits ouverts	Accroissement des ressources		Total avant réévaluation des coûts	Rééva- luation des coûts	1996-1997 Crédits demandés
			Montant	Pour- centage			
A. Organes directeurs							
1. Assemblée générale	4 212,5	4 776,1	(217,0)	(4,5)	4 559,1	220,7	4 779,8
2. Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (et son secrétariat)	2 519,8	2 676,6	603,6	22,5	3 280,2	154,5	3 434,7
3. Comité des contributions	252,2	378,7	(50,0)	(13,2)	328,7	16,0	344,7
4. Comité des commissaires aux comptes de l'ONU (et son secrétariat)	3 479,3	3 514,4	102,4	2,9	3 616,8	177,6	3 794,4
5. Comité mixte de la	2 590,4	2 693,9	277,3	10,2	2 971,2	144,2	3 115,4
6. Comité du	633,3	721,7	30,0	4,1	751,7	36,5	788,2
Total	13 687,5	14 761,4	746,3	5,0	15 507,7	749,5	16 257,2

 2) *Fonds extrabudgétaires*

	1992-1993 Dépenses	1994-1995 Montant estimatif	Provenance des fonds	1996-1997 Montant estimatif
	1 373,7	1 929,8	a) Services d'appui à :	2 068,9
			i) Des organismes des Nations Unies	
			ii) Des activités extrabudgétaires	
	328,0	328,0	Ressources provenant du	304,8
	212,7	134,9	remboursement des dépenses de	533,8
			coopération technique	
			Opérations de maintien de la paix	
	—	—	b) Activités de fond	—
	—	—	c) Projets opérationnels	—
Total	1 914,4	2 392,7		2 907,5
Total 1) et 2)	15 601,9	17 154,1		19 164,7

Tableau 1.5

Prévisions de dépenses, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) Budget ordinaire

Objet de dépense	1992-1993 Dépenses	1994-1995 Crédits ouverts	Accroissement des ressources		Total avant réévaluation des coûts	Réévaluation des coûts	1996-1997 Crédits demandés
			Montant	Pourcentage			
Postes	1 938,8	2 019,5	(19,4)	(0,9)	2 000,1	106,9	2 107,0
Autres dépenses de personnel	2 508,9	2 396,6	610,7	25,4	3 007,3	145,0	3 152,3
Voyages	3 203,1	3 560,0	407,4	11,4	3 967,4	192,3	4 159,7
Services contractuels	3 326,7	4 071,3	(460,4)	(11,3)	3 610,9	163,7	3 774,6
Frais généraux de fonctionnement	153,4	110,2	(43,8)	(39,7)	66,4	2,8	69,2
Fournitures et accessoires	1,2	2,9	—	—	2,9	0,2	3,1
Matériel	80,1	45,5	(32,8)	(72,0)	12,7	0,6	13,3
Dépenses diverses	2 475,3	2 555,4	284,6	11,1	2 840,0	138,0	2 978,0
Total	13 687,5	14 761,4	746,3	5,0	15 507,7	749,5	16 257,2

2) Fonds extrabudgétaires

	1992-1993 Dépenses	1994-1995 Montant estimatif	Objet de dépense	1996-1997 Montant estimatif
	425,5	344,4	Postes	729,8
	328,0	328,0	Services contractuels	304,8
	—	23,6	Frais généraux de fonctionnement	49,6
	—	0,4	Fournitures et accessoires	0,8
	1 160,9	1 696,3	Dépenses diverses	1 822,5
Total	1 914,4	2 392,7		2 907,5
Total 1) et 2)	15 601,9	17 154,1		19 164,7

Tableau 1.6

Postes nécessaires
Unité administrative : Organes directeurs

	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extrabudgétaires		Total	
	1994-1995	1996-1997	1994-1995	1996-1997	1994-1995	1996-1997	1994-1995	1996-1997
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
D-2	1	1	—	—	—	—	1	1
P-5	3	3	—	—	1	2	4	5
P-4/3	1	1	—	—	—	—	1	1
Total	5	5	—	—	1	2	6	7
Agents des services généraux								
1re classe	1	1	—	—	—	—	1	1
Autres classes	7	7	—	—	1	2	8	9
Total	8	8	—	—	1	2	9	10
Total général	13	13	—	—	2	4	15	17

1. Assemblée générale

- 1.5 Les ressources prévues à cette rubrique doivent permettre de couvrir certains coûts directs des cinquante et unième et cinquante-deuxième sessions de l'Assemblée générale.

Tableau 1.7

Prévisions de dépenses, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

Objet de dépense	1992-1993 Dépenses	1994-1995 Crédits ouverts	Accroissement des ressources		Total avant réévaluation des coûts	Réévaluation des coûts	1996-1997 Crédits demandés
			Montant	Pourcentage			
Postes	60,2	—	—	—	—	—	—
Autres dépenses de personnel	2 496,8	2 355,8	610,7	25,9	2 966,5	143,2	3 109,7
Voyages	1 117,4	1 321,1	(200,0)	(15,1)	1 121,1	54,6	1 175,7
Services contractuels	479,2	1 059,1	(600,0)	(56,6)	459,1	22,4	481,5
Frais généraux de fonctionnement	58,6	40,1	(27,7)	(69,0)	12,4	0,5	12,9
Fournitures et accessoires	0,3	—	—	—	—	—	—
Total	4 212,5	4 776,1	(217,0)	(4,5)	4 559,1	220,7	4 779,8

Ressources nécessaires (aux taux courants)

Autres dépenses de personnel

- 1.6 Les ressources prévues à cette rubrique (2 966 500 dollars), en hausse de 610 700 dollars, doivent permettre de recruter du personnel temporaire (2 862 700 dollars) et de payer les heures supplémentaires (103 800 dollars) pendant les sessions ordinaires de l'Assemblée générale. Elles seront réparties comme suit : services relevant directement du Secrétaire général (81 300 dollars), Bureau des services de conférence et services d'appui (665 700 dollars), Bureau de la gestion des ressources humaines (76 300 dollars), Département de l'information (1 893 200 dollars) et Département des affaires politiques (250 000 dollars). L'augmentation proposée est destinée, d'une part, au Département de l'information, afin de corriger la sous-budgétisation dont il souffre depuis l'introduction de mesures visant à accorder un traitement égal aux deux langues de travail dans les communiqués de presse et, d'autre part, au Département des affaires politiques, afin de financer le personnel de secrétariat affecté au Bureau du Président de l'Assemblée générale pendant les périodes de prolongation de la session de l'Assemblée.

Voyages

- 1.7 Conformément aux résolutions 1798 (XVII) et 41/213 de l'Assemblée générale, en date du 11 décembre 1962 et du 19 décembre 1986 respectivement, les 48 États Membres classés dans la catégorie des pays les moins avancés ont droit au paiement par l'Organisation des frais de voyage d'un maximum de cinq représentants à l'occasion de la session ordinaire de l'Assemblée — mais non au versement d'indemnités de subsistance — ainsi que d'un représentant ou d'un représentant suppléant à l'occasion des sessions extraordinaires et des sessions extraordinaires d'urgence de l'Assemblée. Les frais de voyage à l'occasion des cinquante et unième et cinquante-deuxième sessions de l'Assemblée d'un maximum de cinq représentants pour chacun de ces 48 États sont estimés à 1 121 100 dollars, d'après les dépenses constatées au cours des exercices biennaux précédents.

Services contractuels

- 1.8 Les ressources prévues (459 100 dollars), qui accusent une croissance négative de 600 000 dollars, correspondent aux dépenses d'impression à l'extérieur des documents suivants : suppléments en six langues, comptes rendus de séance, annexes et résolutions, documentation à publier avant et pendant les sessions de l'Assemblée générale et de ses grandes commissions et comptes rendus analytiques provisoires. L'emploi d'ordinateurs et de logiciels de traitement de texte et l'introduction de la publication assistée par ordinateur permettront au Secrétariat de produire lui-même les résolutions et décisions de l'Assemblée générale et les annexes, ainsi que les procès-verbaux des séances plénières et des séances de la Première Commission.

Frais généraux de fonctionnement

- 1.9 Un montant de 12 400 dollars est prévu pour couvrir le coût des réceptions qui seront données pendant les sessions par le Président de l'Assemblée générale. Les ressources demandées à ce titre ont été réduites compte tenu du montant des dépenses constatées au cours des exercices biennaux précédents.

2. Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (et son secrétariat)

- 1.10 Le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires, organe subsidiaire de l'Assemblée générale, est composé de 16 membres nommés à titre personnel par l'Assemblée. Ses fonctions et responsabilités ainsi que sa composition sont régies par les dispositions de la résolution 14 (I) de l'Assemblée, en date du 13 février 1946, et par les articles 155, 156 et 157 du règlement intérieur de l'Assemblée.
- 1.11 Les ressources budgétaires prévues à cette rubrique sont destinées à financer le paiement des frais de voyage et d'une indemnité de subsistance au Président et aux membres du Comité lorsqu'ils assistent aux

sessions de ce dernier, conformément aux dispositions des résolutions de l'Assemblée 1798 (XVII) du 11 décembre 1962, 32/198 du 21 décembre 1977, 41/176 du 5 décembre 1986 et 42/414 ainsi que 42/225 (sect. VI) du 21 décembre 1987. Les conditions d'emploi et la rémunération du Président du Comité consultatif ont été déterminées conformément aux résolutions 35/221, 40/256 et 45/249 de l'Assemblée générale en date, respectivement, du 17 décembre 1980, du 18 décembre 1985 et du 21 décembre 1990, et les cotisations correspondantes versées par l'Organisation à la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies l'ont été conformément à la résolution 37/131 de l'Assemblée en date du 17 décembre 1982. Les ressources demandées doivent aussi permettre de financer les traitements dus au personnel du secrétariat du Comité consultatif et les dépenses communes de personnel y afférentes, ainsi que d'autres dépenses d'appui, dont les frais de voyage et les indemnités de subsistance du personnel affecté au service des réunions hors Siège du Comité.

Tableau 1.8

Prévisions de dépenses, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) Budget ordinaire

Objet de dépense	1992-1993 Dépenses	1994-1995 Crédits ouverts	Accroissement des ressources		Total avant réévaluation des coûts	Réévaluation des coûts	1996-1997 Crédits demandés
			Montant	Pourcentage			
Postes	1 053,6	1 340,4	—	—	1 340,4	74,6	1 415,0
Autres dépenses de personnel	8,1	10,9	—	—	10,9	0,6	11,5
Voyages	1 147,8	988,1	634,7	64,2	1 622,8	78,5	1 701,3
Émoluments	285,2	285,2	—	—	285,2	—	285,2
Frais généraux de fonctionnement	10,3	26,3	(16,1)	(61,2)	10,2	0,3	10,5
Fournitures et accessoires	0,9	2,9	—	—	2,9	0,2	3,1
Matériel	10,9	22,8	(15,0)	(65,7)	7,8	0,3	8,1
Total	2 519,8	2 676,6	603,6	22,5	3 280,2	154,5	3 434,7

2) Fonds extrabudgétaires

	1992-1993 Dépenses	1994-1995 Montant estimatif	Provenance des fonds		1996-1997 Montant estimatif
			a)	Services d'appui à :	
	111,6	134,9	i)	Des organismes des Nations Unies	143,7
	212,7	134,9	ii)	Des activités extrabudgétaires Opérations de maintien de la paix	533,8
	—	—	b)	Activités de fond	—
	—	—	c)	Projets opérationnels	—
Total	324,3	269,8			677,5
Total 1) et 2)	2 844,1	2 946,4			4 112,2

Tableau 1.9

Postes nécessaires

Unité administrative : Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (et son secrétariat)

	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire	Fonds extrabudgétaires				
	1994-1995	1996-1997	1994-1995	1996-1997	1994-1995	1996-1997	1994-1995	1996-1997
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
D-2	1	1	—	—	—	—	1	1
P-5	2	2	—	—	1	2	3	4
P-4/3	1	1	—	—	—	—	1	1
Total	4	4	—	—	1	2	5	6
Agents des services généraux								
1re classe	1	1	—	—	—	—	1	1
Autres classes	3	3	—	—	—	1	3	4
Total	4	4	—	—	—	1	4	5
Total général	8	8	—	—	1	3	9	11

Ressources nécessaires (aux taux courants)

Postes

- 1.12 Les ressources prévues au titre des dépenses de personnel (1 340 400 dollars) correspondent au maintien en 1996-1997 de la structure actuelle des effectifs du secrétariat du Comité, à savoir un poste D-2, deux postes P-5, un poste P-4, un poste d'agent des services généraux (1re classe) et trois postes d'agent des services généraux (Autres classes).
- 1.13 En raison de la charge de travail que continuent de représenter pour le Comité consultatif les opérations de maintien de la paix et d'autres programmes extrabudgétaires, un poste d'administrateur de la classe P-5, financé au moyen de fonds extrabudgétaires, a été mis à sa disposition en 1994-1995, en plus des postes permanents. Ce poste était financé à la fois par le compte d'appui aux opérations de maintien la paix et par un remboursement au titre des services d'appui à des structures administratives financées sur des fonds extrabudgétaires. Compte tenu de l'augmentation importante des activités liées aux opérations de maintien de la paix et de la complexité de ces activités, il est proposé d'imputer deux postes supplémentaires (un poste d'administrateur de la classe P-5 et un poste d'agent des services généraux), sur le compte d'appui aux opérations de maintien de la paix en 1996.

Autres dépenses de personnel

- 1.14 Le montant de 10 900 dollars prévu au titre des autres dépenses de personnel doit permettre de financer les dépenses afférentes au personnel temporaire autre que celui affecté aux réunions (3 200 dollars) et les heures supplémentaires (7 700 dollars).

Voyages

- 1.15 Le montant prévu à ce titre (1 622 800 dollars), qui représente une augmentation de ressources de 634 700 dollars, se répartit de la façon suivante :
- a) 1 573 700 dollars au titre des frais de voyage des représentants. Pour déterminer ce montant, on est parti de l'hypothèse qu'au cours de l'exercice biennal 1996-1997, le Comité tiendrait six sessions d'une durée totale de 70 semaines (33 en 1996 et 37 en 1997), dont 66 semaines au Siège et

4 semaines (3 en 1996 et 1 en 1997) hors Siège. Le montant demandé s'explique par le fait que les sessions du Comité consultatif devraient être prolongées de 10 semaines en raison de la charge de travail accrue qu'occasionnent, en particulier, les activités de maintien de la paix de l'Organisation. Conformément aux dispositions de la résolution 47/219 A (sect. XV) de l'Assemblée générale, en date du 23 décembre 1992, un montant de 52 600 dollars est également prévu pour le remboursement des frais de voyage auquel ont droit les conjoints des membres du Comité lorsque celui-ci s'est réuni pendant au moins six mois au cours de l'année précédente. On a également supposé que neuf membres seraient en poste ailleurs qu'à New York au cours de l'exercice 1996-1997, alors qu'on avait retenu le chiffre de six pour l'exercice biennal 1994-1995;

- b) 49 100 dollars au titre des frais de voyage et de l'indemnité de subsistance des fonctionnaires qui assureront le secrétariat du Comité consultatif pendant les sessions qu'il tiendra hors Siège.

Émoluments

- 1.16 Un montant de 285 200 dollars est prévu au titre des émoluments (241 800 dollars) du Président du Comité consultatif et au titre de sa participation à la Caisse des pensions (43 400 dollars). Ces montants ont été déterminés compte tenu des résolutions pertinentes et en appliquant les procédures connexes.

Frais généraux de fonctionnement et fournitures et accessoires

- 1.17 Des ressources sont prévues au titre des frais généraux de fonctionnement (10 200 dollars) et des fournitures et accessoires (2 900 dollars). Le premier montant doit permettre de couvrir les frais d'entretien du matériel de bureautique et le deuxième doit permettre de financer l'achat de fournitures de traitement de texte.

Matériel

- 1.18 Un montant de 7 800 dollars est prévu pour le remplacement du matériel de bureautique.

3. Comité des contributions

- 1.19 Le Comité des contributions est un organe subsidiaire de l'Assemblée générale composé de 18 membres nommés à titre personnel par l'Assemblée. Ses fonctions, sa nature, sa composition et la durée du mandat de ses membres sont régies par les dispositions de la résolution 14 (I) de l'Assemblée, en date du 13 février 1946, et par les articles 158, 159 et 160 du règlement intérieur de l'Assemblée.

Tableau 1.10

Prévisions de dépenses, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

Objet de dépense	1992-1993 Dépenses	1994-1995 Crédits ouverts	Accroissement des ressources		Total avant réévaluation des coûts	Réévaluation des coûts	1996-1997 Crédits demandés
			Montant	Pourcentage			
Voyages	252,2	378,7	(50,0)	(13,2)	328,7	16,0	344,7
Total	252,2	378,7	(50,0)	(13,2)	328,7	16,0	344,7

Ressources nécessaires (aux taux courants)

Voyages

- 1.20 Les ressources prévues (328 700 dollars) doivent permettre de couvrir les frais de voyage et l'indemnité de subsistance des membres participant aux sessions du Comité ainsi que les frais de voyage et l'indemnité de subsistance du Président pour une période de quatre semaines au cours de chacune des sessions de

l'Assemblée générale. On prévoit que le Comité se réunira pendant quatre semaines en 1996 et pendant trois semaines en 1997. La diminution du montant prévu s'explique par la baisse des dépenses constatée au cours des deux derniers exercices biennaux. Les ressources effectivement nécessaires dépendront des modifications qui pourront être apportées à la composition du Comité et à la durée de ses sessions.

4. Comité des commissaires aux comptes de l'ONU (et son secrétariat)

- 1.21 Le Comité des commissaires aux comptes de l'ONU, composé des vérificateurs généraux des comptes (ou des fonctionnaires de titre équivalent) de trois États Membres, nommés par l'Assemblée générale, sous réserve des conditions énoncées dans les articles 12.1 à 12.3 du règlement financier de l'ONU, vérifie les comptes de l'Organisation des Nations Unies, y compris ceux de tous les fonds d'affectation spéciale et comptes spéciaux, et présente les rapports de vérification pertinents à l'Assemblée générale pour examen. Pour l'essentiel, le mandat du Comité est défini dans les articles 12.4 à 12.12 du règlement financier et il est exposé de façon plus détaillée dans une annexe audit règlement. La coordination avec les autres activités de vérification des comptes dans le cadre du système des Nations Unies est assurée par le Groupe de vérificateurs externes des comptes de l'ONU, des institutions spécialisées et de l'AIEA, qui a été créé par la résolution 1438 (XIV) de l'Assemblée générale, en date du 5 décembre 1959.
- 1.22 Le secrétariat du Comité assure la liaison entre le Comité et le Groupe de vérificateurs externes des comptes et fournit un appui administratif et fonctionnel au Comité et au Groupe ainsi qu'à son Comité des opérations de vérification des comptes. Il prend les dispositions voulues pour organiser chaque année les deux sessions du Comité et la session du Groupe, rédige les documents de travail et les rapports nécessaires pour l'examen des questions inscrites à l'ordre du jour des sessions, établit les comptes rendus analytiques des séances et assure la liaison entre les organes qu'il dessert et d'autres organes de l'ONU.

Tableau 1.11

Prévisions de dépenses, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) Budget ordinaire

Objet de dépense	1992-1993 Dépenses	1994-1995 Crédits ouverts	Accroissement des ressources		Total avant réévaluation des coûts	Réévaluation des coûts	1996-1997 Crédits demandés
			Montant	Pourcentage			
Postes	781,6	635,7	(19,4)	(3,0)	616,3	32,3	648,6
Autres dépenses de personnel	4,0	29,9	—	—	29,9	1,2	31,1
Voyages	7,2	11,9	—	—	11,9	0,5	12,4
Services contractuels	2 605,7	2 770,4	139,6	5,0	2 910,0	141,3	3 051,3
Frais généraux de fonctionnement	11,6	43,8	—	—	43,8	2,0	45,8
Matériel	69,2	22,7	(17,8)	(78,4)	4,9	0,3	5,2
Total	3 479,3	3 514,4	102,4	2,9	3 616,8	177,6	3 794,4

Tableau 1.11 (suite)

2) Fonds extrabudgétaires

	1992-1993 Dépenses	1994-1995 Montant estimatif	Provenance des fonds	1996-1997 Montant estimatif
	101,2	98,6	a) Services d'appui à :	
			i) Des organismes des Nations Unies	102,7
	328,0	328,0	ii) Des activités extrabudgétaires Remboursement de dépenses de coopération technique	304,8
			b) Activités de fond	—
			c) Projets opérationnels	—
Total	429,2	426,6		407,5
Total 1) et 2)	3 908,5	3 941,0		4 201,9

Tableau 1.12

Postes nécessaires

Unité administrative : Secrétariat du Comité des commissaires
aux comptes de l'ONU

	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extrabudgétaires			
	1994- 1995	1996- 1997	1994- 1995	1996- 1997	1994- 1995	1996- 1997	1994- 1995	1996- 1997
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
P-5	1	1	—	—	—	—	1	1
Total	1	1	—	—	—	—	1	1
Agents des services généraux								
1re classe	—	—	—	—	—	—	—	—
Autres classes	4	4	—	—	1	1	5	5
Total	4	4	—	—	1	1	5	5
Total général	5	5	—	—	1	1	6	6

Ressources nécessaires (aux taux courants)

- 1.23 Les ressources nécessaires pour l'exercice biennal doivent permettre de couvrir, outre les dépenses du secrétariat du Comité, les frais de voyage et l'indemnité de subsistance des trois membres du Comité, ainsi que les traitements, les frais de voyage et l'indemnité de subsistance des fonctionnaires nationaux qui les aident dans leur tâche. Les dépenses prévues, à l'exclusion de celles du secrétariat du Comité, sont calculées par le Comité sur la base des vérifications qu'il doit faire pendant chacune des années de l'exercice biennal, avec l'assentiment du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires, et sont imputées en partie sur le budget ordinaire et en partie sur des fonds extrabudgétaires.

Postes

- 1.24 Le montant prévu (616 300 dollars) doit permettre de couvrir les dépenses afférentes aux traitements et dépenses communes de personnel du secrétariat du Comité, composé d'un P-5 et de quatre agents des services généraux (Autres classes). La diminution de 19 400 dollars proposée résulte du déclassement, en 1994-1995, du poste de secrétaire exécutif du Comité de la classe D-1 à la classe P-5.

Autres dépenses de personnel

- 1.25 Les ressources prévues (29 900 dollars) doivent permettre de couvrir les dépenses afférentes au personnel temporaire autre que celui affecté aux réunions (18 000 dollars) et aux heures supplémentaires (11 900 dollars) pendant les période de pointe.

Voyages

- 1.26 Le montant de 11 900 dollars prévu à cette rubrique doit permettre d'assurer le service des réunions des vérificateurs externes et des sessions extraordinaires du Comité des commissaires aux comptes tenues hors Siège.

Services contractuels

- 1.27 Le montant prévu (2 910 000 dollars), en hausse de 139 600 dollars, doit permettre de couvrir la part imputée sur le budget ordinaire des traitements, frais de voyage et indemnités de subsistance des collaborateurs des membres du Comité des commissaires aux comptes ainsi que les dépenses liées à leur participation aux côtés des membres du Comité aux réunions ordinaires du Comité et du Groupe des vérificateurs externes des comptes. L'augmentation des ressources résulte du nombre croissant d'opérations de vérification portant sur les comptes des activités de maintien et de rétablissement de la paix financées par le budget ordinaire.

Frais généraux de fonctionnement

- 1.28 Le montant prévu (43 800 dollars), qui correspond à la base de ressources, doit permettre de couvrir les frais d'entretien du matériel de bureautique.

Matériel

- 1.29 Le montant prévu (4 900 dollars), en baisse de 17 800 dollars, doit permettre de remplacer le matériel de bureautique existant

5. Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies (y compris la participation de l'ONU aux dépenses du secrétariat de la Caisse)

- 1.30 La Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies a été créée par l'Assemblée générale en 1949 pour assurer au personnel de l'ONU et des autres organisations qui pourraient s'affilier à la Caisse des prestations de retraite, de décès et d'invalidité et d'autres prestations connexes. La Caisse est administrée, conformément aux statuts et aux règlements que l'Assemblée a adoptés, par le Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies, les comités des pensions du personnel des organisations affiliées à la Caisse, le secrétariat du Comité mixte et ceux des autres comités susmentionnés. Le Comité mixte a établi un comité permanent habilité à agir en son nom lorsqu'il n'est pas en session. L'Assemblée générale ayant demandé, à sa quarante-sixième session, que ses organes subsidiaires alignent leur programme de travail sur le programme de travail biennal de la Cinquième Commission, on compte que le Comité mixte ne tiendra qu'une session ordinaire pendant l'exercice biennal (c'est-à-dire en 1996) et que son Comité permanent se réunira en 1997. L'Assemblée exerce les pouvoirs de décision au nom de toutes les organisations affiliées.

Tableau 1.13

Prévision de dépenses, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) *Budget ordinaire*

Objet de dépense	1992-1993 Dépenses	1994-1995 Crédits ouverts	Accroissement des ressources		Total avant réévaluation des coûts	Réévaluation des coûts	1996-1997 Crédits demandés
			Montant	Pourcentage			
Voyages	45,2	138,5	(7,3)	(5,2)	131,2	6,2	137,4
Frais généraux de fonctionnement	69,9	—	—	—	—	—	—
Dépenses diverses	2 475,3	2 555,4	284,6	11,1	2 840,0	138,0	2 978,0
Total	2 590,4	2 693,9	277,3	10,2	2 971,2	144,2	3 115,4

2) *Fonds extrabudgétaires*

Provenance des fonds	1992-1993 Dépenses	1994-1995 Montant estimatif	1996-1997 Montant estimatif	
			1996-1997	1997-1998
a) Services d'appui à :	1 160,9	1 696,3	1 822,5	—
i) Des organismes des Nations Unies	—	—	—	—
ii) Des activités extrabudgétaires	—	—	—	—
b) Activités de fond	—	—	—	—
c) Projets opérationnels	—	—	—	—
Total	1 160,9	1 696,3	1 822,5	—
Total 1) et 2)	3 751,3	4 390,2	4 937,9	—

Ressources nécessaires (aux taux courants)

Voyages

- 1.31 Les ressources prévues (131 200 dollars) ont été calculées en partant de l'hypothèse que le Comité mixte se réunirait une fois en 1996, très probablement en Europe, et qu'il y aurait au moins une réunion du Comité permanent en 1997. On a également pris pour hypothèse que les 20 membres et suppléants assisteraient tous à la session du Comité mixte et que seuls 12 d'entre eux assisteraient à la réunion du Comité permanent.

Dépenses diverses

- 1.32 Le montant prévu (2 840 000 dollars) représente la part des dépenses du secrétariat de la Caisse que l'ONU prend en charge en raison des services qu'il fournit au Comité des pensions du personnel de l'ONU ainsi que la part qui lui revient dans le financement du coût des sessions du Comité mixte. La part des dépenses du secrétariat de la Caisse imputées sur le budget ordinaire de l'ONU correspond au tiers des dépenses totales de personnel et à une contribution aux frais de communication identifiables (appels téléphoniques longue distance), mais il est déduit de cette part les contributions respectives du PNUD et de l'UNICEF, calculées en fonction de la proportion de fonctionnaires de ces organisations affiliés à la Caisse. Les dépenses du secrétariat central de la Caisse prises en charge par l'ONU correspondant au tiers des dépenses totales de personnel devraient être financées à hauteur de 61 % par le budget ordinaire. Pour calculer les dépenses de personnel du secrétariat de la Caisse, on s'est fondé sur les tableaux d'effectifs pour l'exercice biennal 1994-1995 approuvés par l'Assemblée générale à sa quarante-huitième session (1 D-2, 2 D-1, 5 P-5, 9 P-4, 15 P-3, 1 P-2 et 70 postes d'agent des services généraux). Sur ces 103 postes, 93 sont à New York et 10 à Genève, et par rapport au nombre de postes prévus dans le projet de

budget-programme pour l'exercice biennal 1994-1995, on enregistre une augmentation nette de postes approuvés (1 P-4 et 4 postes d'agent des services généraux).

6. Comité du programme et de la coordination

- 1.33 Par sa décision 42/450 du 17 décembre 1987, l'Assemblée générale a décidé que le Comité du programme et de la coordination se composerait de 34 États Membres de l'Organisation des Nations Unies, élus pour un mandat de trois ans, sur la base d'une répartition géographique équitable. Au paragraphe 12 de sa résolution 31/93 du 14 décembre 1976, l'Assemblée générale a autorisé, à titre de dérogation spéciale aux principes fondamentaux énoncés au paragraphe 2 de sa résolution 1798 (XVII) du 11 décembre 1962, le paiement aux membres du Comité de leurs frais de voyage (en classe économique) et d'une indemnité de subsistance (au taux normalement applicable aux membres du Secrétariat majoré de 15 %). Cet arrangement a été approuvé pour une période d'essai commençant en 1978 et devait être réexaminé par l'Assemblée à sa trente-quatrième session. On a présumé que la durée des sessions du Comité resterait de six semaines l'année de présentation du plan et de quatre semaines l'année de présentation du budget. Au paragraphe 18 de sa résolution 42/211 du 21 décembre 1987, l'Assemblée a décidé de fixer au 15 août de l'année où il n'est pas soumis de budget la date à laquelle le plan général du budget-programme devra être présenté. Par ailleurs, dans sa résolution 46/185 du 20 décembre 1991, l'Assemblée générale a décidé que, à compter de 1992, les frais de voyage et les indemnités de subsistance des membres du Comité du programme et de la coordination à l'occasion de leur participation aux réunions communes du Comité du programme et de la coordination et du Comité administratif de coordination seraient imputés au budget ordinaire de l'Organisation, à condition que cela n'entraîne aucune augmentation du montant total du crédit ouvert et que les demandes de paiement ayant trait aux sessions ordinaires du Comité du programme et de la coordination aient la priorité. Étant donné que l'on prévoyait que les frais de voyage occasionnés par les réunions communes ne pourraient être remboursés avec les crédits ouverts pour les frais de voyage des membres du Comité du programme et de la coordination, en 1992-1993, un montant plus important a été approuvé pour 1994-1995.

Tableau 1.14

Prévisions de dépenses, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

Objet de dépense	1992-1993		1994-1995		Accroissement des ressources		Total avant réévaluation des coûts	Réévaluation des coûts	1996-1997 Crédits demandés
	Dépenses	Crédits ouverts	Montant	Pourcentage	Montant	Pourcentage			
Voyages	633,3	721,7	30,0	4,1	751,7	36,5	751,7	36,5	788,2
Total	633,3	721,7	30,0	4,1	751,7	36,5	751,7	36,5	788,2

Ressources nécessaires (aux taux courants)

Voyages

- 1.34 Le montant prévu (751 700 dollars) doit permettre de couvrir les frais de voyage et l'indemnité de subsistance des membres du Comité participant aux sessions et aux réunions communes du Comité du programme et de la coordination et du Comité administratif de coordination, ainsi que les frais de voyage et l'indemnité de subsistance du Président du Comité lorsqu'il assiste aux sessions du Conseil économique et social et de l'Assemblée générale. On est parti de l'hypothèse que le Comité du programme et de la coordination se réunirait pendant six semaines en 1996 et quatre semaines en 1997. On a considéré par ailleurs que le Comité devrait reprendre sa session en 1996 pour examiner le plan général du

budget-programme pour 1998-1999. L'augmentation de 30 000 dollars des ressources prévues traduit l'évolution des dépenses constatée au cours des exercices biennaux antérieurs, qui a vu le montant des dépenses effectives dépasser systématiquement celui des crédits ouverts.

B. Direction exécutive et administration

- 1.35 Les ressources demandées au titre de la rubrique Direction exécutive et administration permettront de couvrir les besoins du Secrétaire général, du Bureau exécutif du Secrétaire général, du Bureau du Directeur général de l'Office des Nations Unies à Genève et du Bureau du Directeur général de l'Office des Nations Unies à Vienne. Pour l'exercice biennal 1996-1997, le montant total des ressources demandées s'élève à 22 267 700 dollars, soit une croissance négative de 189 400 dollars qui résulte d'une diminution des ressources prévues pour le Secrétaire général (369 400 dollars) et son Cabinet (32 600 dollars) ainsi que l'Office des Nations Unies à Vienne (8 300 dollars). Cette diminution est en partie contrebalancée par une augmentation (220 900 dollars) des ressources prévues pour l'Office des Nations Unies à Genève.
- 1.36 La diminution des ressources prévues pour le Secrétaire général résulte du transfert à la section 28 (Dépenses extraordinaires), du montant correspondant à la pension de retraite servie à deux anciens secrétaires généraux, ces dépenses ne concernant pas directement le Secrétaire général. L'accroissement des ressources au titre de l'Office des Nations Unies à Genève correspond au coût intégral de deux postes d'administrateur approuvés pendant l'exercice biennal 1994-1995.

Tableau 1.15

Prévisions de dépenses, par programme

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) Budget ordinaire

Programme	1992-1993		1994-1995		Accroissement des ressources		Total avant réévaluation des coûts	Réévaluation des coûts	1996-1997 Crédits demandés
	Dépenses	Crédits ouverts	Montant	Pourcentage	Montant	Pourcentage			
B. Direction exécutive et administration									
1. Le Secrétaire général	2 509,1	2 097,2	(369,4)	(17,6)			1 728,3	59,3	1 787,6
2. Cabinet du Secrétaire général	12 357,6	13 674,7	(32,6)	(0,2)			13 642,1	766,7	14 408,8
3. Bureau du Directeur général de l'Office des Nations Unies à Genève	4 156,8	4 579,4	220,9	4,8			4 800,3	305,8	5 106,1
4. Bureau du Directeur général de l'Office des Nations Unies à Vienne	2 304,4	2 105,3	(8,3)	(0,3)			2 097,0	228,9	2 325,9
Total	21 327,9	22 457,1	(189,4)	(0,8)			22 267,7	1 360,7	23 628,4

Tableau 1.15 (suite)

2) Fonds extrabudgétaires

	1992-1993 Dépenses	1994-1995 Montant estimatif	Provenance des fonds	1996-1997 Montant estimatif
	—	—	a) Services d'appui à :	—
	93,3	160,0	i) Des organismes des Nations Unies	—
	738,3	1 276,0	ii) Des activités extrabudgétaires Activités de fond financées par des fonds extrabudgétaires Opérations de maintien de la paix	160,0 1 349,3
	—	179,8	b) Activités de fond : Fonds d'affectation spéciale pour les biens personnels et les biens immobiliers légués à l'Organisation des Nations Unies	—
	—	—	c) Projets opérationnels :	—
Total	831,6	1 615,8		1 509,3
Total 1) et 2)	22 159,6	24 072,9		25 137,7

Tableau 1.16

Prévisions de dépenses, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) Budget ordinaire

Objet de dépense	1992-1993 Dépenses	1994-1995 Crédits ouverts	Accroissement des ressources		Total avant réévaluation des coûts	Rééva- luation des coûts	1996-1997 Crédits demandés
			Montant	Pour- centage			
Postes	16 773,3	17 895,7	(3,3)	—	17 892,4	1 140,4	19 032,8
Autres dépenses de personnel	819,3	1 008,0	(182,5)	(18,1)	825,5	41,9	867,4
Consultants et experts	13,6	180,3	—	—	180,3	8,7	189,0
Voyages	1 593,8	1 746,1	106,6	6,1	1 852,7	92,8	1 945,5
Services contractuels	66,4	77,3	—	—	77,3	3,7	81,0
Frais généraux de fonctionnement	1 662,4	928,8	(48,9)	(5,2)	879,9	43,6	923,5
Fournitures et accessoires	73,0	196,2	—	—	196,2	11,4	207,6
Matériel	326,1	424,7	(61,3)	(14,4)	363,4	18,2	381,6
Total	21 327,9	22 457,1	(189,4)	(0,8)	22 267,7	1 360,7	23 628,4

2) Fonds extrabudgétaires

	1992-1993 Dépenses	1994-1995 Montant estimatif	Objet de dépense	1996-1997 Montant estimatif
	831,6	999,9	Postes	1 055,1
	—	616,9	Autres dépenses de personnel	454,2
Total	831,6	1 615,8		1 509,3
Total 1) et 2)	22 159,5	24 072,9		25 137,7

Tableau 1.17

Postes nécessaires

Programme : Direction exécutive et administration

	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extrabudgétaires			
	1994-1995	1996-1997	1994-1995	1996-1997	1994-1995	1996-1997	1994-1995	1996-1997
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
SGA	1	1	—	—	—	—	1	1
SSG	2	2	—	—	—	—	2	2
D-2	2	2	—	—	1	1	3	3
D-1	8	8	—	—	—	—	8	8
P-5	11	11	—	—	1	1	12	12
P-4/3	15	15	—	—	1	1	16	16
P-2/1	4	4	—	—	1	—	5	4
Total	43	43	—	—	4	3	47	46
Agents des services généraux								
1re classe	9	9	—	—	—	—	9	9
Autres classes	54	55	—	—	2	1	56	56
Total	63	64	—	—	2	1	65	65
Autres catégories								
Service de sécurité	1	1	—	—	—	—	1	1
Total	1	1	—	—	—	—	1	1
Total général	107	108	—	—	6	4	113	112

1. Le Secrétaire général

- 1.37 Le Secrétaire général est le plus haut fonctionnaire de l'Organisation et la Charte lui confère un grand nombre de responsabilités diverses. Dans le cadre de son mandat, le Secrétaire général prend des décisions de sa propre initiative sur toutes sortes de questions politiques, économiques, sociales et humanitaires. Il s'emploie à favoriser le règlement des différends entre États et il peut porter à l'attention du Conseil de sécurité toute question qui risque, à son avis, de menacer le maintien de la paix et de la sécurité internationales. Il joue un rôle clef dans les efforts déployés pour garantir le respect des droits de l'homme. Il donne aux départements, bureaux et autres unités administratives du Secrétariat des directives sur la politique à suivre dans l'exécution de leurs tâches, définit les orientations des programmes et autres éléments de l'Organisation et en assure la coordination. Le Secrétaire général s'acquitte également des fonctions dont il est chargé par les organes principaux autres que le Secrétariat. En outre, en sa qualité de Président du Comité administratif de coordination, il joue un rôle de coordination en ce qui concerne toutes les organisations du système des Nations Unies.

Tableau 1.18

Prévisions de dépenses, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

Objet de dépense	1992-1993 Dépenses	1994-1995 Crédits ouverts	Accroissement des ressources		Total avant réévaluation des coûts	Réévaluation des coûts	1996-1997 Crédits demandés
			Montant	Pourcentage			
Postes	799,5	876,0	(369,4)	(42,1)	506,6	—	506,6
Voyages	535,2	698,5	—	—	698,5	34,0	732,5
Frais généraux de fonctionnement	1 173,7	481,5	—	—	481,5	23,4	504,9
Fournitures et accessoires	0,5	—	—	—	—	—	—
Matériel	0,2	41,7	—	—	41,7	1,9	43,6
Total	2 509,1	2 097,7	(369,4)	(17,6)	1 728,3	59,3	1 787,6

Ressources nécessaires (aux taux courants)

Postes

- 1.38 Les ressources de 506 600 dollars prévues à cette rubrique correspondent aux traitements et aux indemnités du Secrétaire général. La diminution de 369 400 dollars résulte du transfert de ressources à la section 28 (Dépenses extraordinaires) pour le paiement de la pension de retraite servie à deux anciens secrétaires généraux conformément aux dispositions de la résolution 45/251 de l'Assemblée générale en date du 21 décembre 1990.

Voyages

- 1.39 On ne peut prévoir avec exactitude le montant effectif des frais de voyage du Secrétaire général mais, sur la base des dépenses les plus récentes, il est proposé de prévoir un montant de 698 500 dollars en valeur constante.

Frais généraux de fonctionnement

- 1.40 Un montant de 481 500 dollars est demandé pour l'entretien de la résidence officielle du Secrétaire général (268 000 dollars) et les réceptions officielles (213 500 dollars). Le Secrétaire général engage des dépenses de représentation à l'occasion des visites au Siège de chefs d'État et d'autres dignitaires et à l'occasion d'autres réceptions officielles. Les ressources prévues pour l'entretien de la résidence du Secrétaire général correspondent aux frais fixes de fonctionnement (éclairage, chauffage, énergie et eau, impôt sur les biens immobiliers, services contractuels et services d'entretien divers).

Matériel

- 1.41 Le montant de 41 700 dollars correspond au remplacement d'une voiture officielle. Au cours des trois exercices biennaux précédents, les ressources prévues à cette rubrique n'ont pas été utilisées du fait que les véhicules nécessaires ont été prêtés par des organismes extérieurs. On ne peut continuer à compter sur ces prêts de véhicules en 1996-1997. C'est la raison pour laquelle il est prévu dans la présente rubrique de remplacer un véhicule acheté en 1989.

2. Cabinet du Secrétaire général

- 1.42 Le Cabinet du Secrétaire général aide ce dernier à définir la politique générale et à assurer la direction exécutive, la coordination et la prompt exécution des travaux du Secrétariat, des programmes et des autres composantes de l'Organisation, et le seconde dans ses relations avec les gouvernements et les délégations, la presse et le public. Cette unité administrative est aussi responsable du protocole, de la liaison et de la représentation.

Tableau 1.19

Prévisions de dépenses, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) *Objet de dépense*

Programme	1992-1993 Dépenses	1994-1995 Crédits ouverts	Accroissement des ressources		Total avant réévaluation des coûts	Réévaluation des coûts	1996-1997 Crédits demandés
			Montant	Pourcentage			
Postes	9 808,5	10 812,3	97,8	0,9	10 910,1	633,3	11 543,4
Autres dépenses de personnel	741,7	885,4	(182,5)	(20,6)	702,9	33,9	736,8
Consultants et experts	13,6	180,3	—	—	180,3	8,7	189,0
Voyages	909,5	856,4	120,0	14,0	976,4	47,2	1 023,6
Services contractuels	66,4	75,6	—	—	75,6	3,5	79,1
Frais généraux de fonctionnement	470,7	390,4	(48,9)	(12,5)	341,5	16,5	358,0
Fournitures et accessoires	70,4	174,9	—	—	174,9	10,2	185,1
Matériel	276,8	299,4	(19,0)	(6,3)	280,4	13,4	293,8
Total	12 357,6	13 674,7	(32,6)	(0,2)	13 642,1	766,7	14 408,8

2) *Fonds extrabudgétaires*

	1992-1993 Dépenses	1994-1995 Montant estimatif	Provenance des fonds	1996-1997 Montant estimatif
	—	—	a) Services d'appui à :	—
	738,3	1 276,0	i) Des organismes des Nations Unies	—
			ii) Des activités extrabudgétaires	1 349,3
			Opérations de maintien de la paix	
	—	179,8	b) Activités de fond :	—
			Fonds d'affectation spéciale pour les biens personnels et les biens immobiliers légués à l'Organisation des Nations Unies	
	—	—	c) Projets opérationnels	—
Total	738,3	1 455,8		1 349,3
Total 1) et 2)	13 095,9	15 130,5		15 758,1

Tableau 1.20

Postes nécessaires

Unité administrative : Cabinet du Secrétaire général

	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extrabudgétaires			
	1994-1995	1996-1997	1994-1995	1996-1997	1994-1995	1996-1997	1994-1995	1996-1997
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
SSG	2	2	—	—	—	—	2	2
D-2	2	2	—	—	1	1	3	3
D-1	6	6	—	—	—	—	6	6
P-5	4	4	—	—	1	1	5	5
P-4/3	12	12	—	—	1	1	13	13
P-2/1	3	3	—	—	—	—	3	3
Total	29	29	—	—	3	3	32	32
Agents des services généraux								
1re classe	5	5	—	—	—	—	5	5
Autres classes	40	41	—	—	1	1	41	42
Total	45	46	—	—	1	1	46	47
Autres catégories								
Service de sécurité	1	1	—	—	—	—	1	1
Total	1	1	—	—	—	—	1	1
Total général	75	76	—	—	4	4	79	80

Ressources nécessaires (aux taux courants)

Postes

- 1.43 Les ressources prévues au titre des traitements et les dépenses communes du personnel (10 910 100 dollars) correspondent au maintien de 29 postes d'administrateur et de fonctionnaire de rang supérieur et de 45 postes d'agent des services généraux et autres postes ainsi qu'à la réattribution d'un poste d'agent des services généraux au Cabinet du Secrétaire général. Ce poste avait été transféré au Département de l'information en 1994-1995 en vue du cinquantième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies.

Autres dépenses de personnel

- 1.44 Les ressources demandées (702 900 dollars) correspondent au montant prévu pour le personnel temporaire (53 300 dollars) et les heures supplémentaires (649 600 dollars). Les ressources demandées pour le personnel temporaire (autre que celui affecté aux réunions) permettront non seulement de remplacer les fonctionnaires en congé de maladie de longue durée ou en congé de maternité mais également d'obtenir du personnel supplémentaire pendant les périodes de pointe ou pour des projets spécifiques. Les ressources demandées pour les heures supplémentaires reposent sur les chiffres de 1994.

Consultants et experts

- 1.45 Un montant de 180 300 dollars est demandé pour permettre au Secrétaire général d'engager de temps à autre des consultants qui lui apporteront, dans des domaines spécifiques, les connaissances spécialisées dont l'Organisation ne dispose pas.

Voyages

- 1.46 Les ressources demandées (976 400 dollars) correspondent aux déplacements effectués par des fonctionnaires à la demande du Secrétaire général et aux frais de voyage du personnel du Cabinet composant la suite du Secrétaire général et des personnes chargées d'assurer sa sécurité et de lui fournir un appui administratif pendant ses voyages officiels. Compte tenu des dépenses effectuées pendant l'exercice biennal précédent, il est demandé une augmentation de 120 000 dollars pour l'exercice biennal 1996-1997.

Services contractuels

- 1.47 Le montant de 75 600 dollars qui est demandé doit servir à financer les frais d'impression d'articles de papeterie destinés au Secrétaire général ainsi que d'autres articles (invitations, menus, etc.) utilisés par le Service du protocole et de la liaison à l'occasion des réceptions officielles données par le Secrétaire général. Ce montant devrait également permettre de financer l'impression des divers types de cartes et d'articles de papeterie utilisés par le Service du protocole et de la liaison et le Cabinet du Secrétaire général ainsi que des cartes d'invitation à des concerts et autres spectacles.

Frais généraux de fonctionnement

- 1.48 Le montant estimatif des ressources (341 500 dollars), qui accuse une diminution de 48 900 dollars, correspond au coût de l'entretien du matériel de bureautique (94 100 dollars), des communications (243 100 dollars) et des réceptions officielles (4 300 dollars), tout particulièrement les frais des membres du Cabinet du Secrétaire général qui doivent engager des dépenses de représentation mais n'ont pas droit aux indemnités de représentation.

Fournitures et accessoires

- 1.49 Les ressources prévues (174 900 dollars) doivent servir à financer le coût des fournitures destinées au matériel de bureautique et les cadeaux offerts par le Secrétaire général à des chefs d'État et d'autres dignitaires, notamment lors de ses visites officielles.

Matériel

- 1.50 Le montant estimatif des ressources demandées au titre du matériel (280 400 dollars) est destiné à l'achat et au remplacement du matériel de bureautique.

3. Bureau du Directeur général de l'Office des Nations Unies à Genève

- 1.51 Le Directeur général de l'Office des Nations Unies à Genève remplit les fonctions qui sont décrites dans la section S du document ST/SGB/Organization. Compte tenu des priorités que le Secrétaire général a fixées pour l'Organisation, le Directeur général, en accord avec le Secrétaire général, a également entrepris de renforcer le rôle de l'Office des Nations Unies à Genève (ONUG) en tant que centre de diplomatie multilatérale et forum international de consultation.
- 1.52 Vu les faits nouveaux survenus l'année dernière, les responsabilités qui incombent au Directeur général de l'ONUG dans l'établissement de relations avec les arrangements et mécanismes régionaux en Europe, le rôle de représentant du Secrétaire général que doit jouer celui-ci et les responsabilités qui lui ont été confiées en ce qui concerne la Conférence du désarmement, il a fallu renforcer le Bureau du Directeur général, en particulier les activités liées aux relations, à la coordination et à la coopération interorganisations. Le Bureau du Directeur général a été réorganisé à la suite du renforcement du rôle de ce dernier et également de l'accroissement du volume de travail. Pour utiliser au mieux les ressources disponibles, les tâches dont le personnel du Bureau doit s'acquitter ont été réparties différemment en vue d'aider le Directeur général à mieux remplir son nouveau rôle et à veiller, dans le cadre de son mandat

et ses nouvelles fonctions, à établir des relations avec les arrangements et mécanismes régionaux en Europe. À cette fin :

- a) Les fonctions du Conseiller politique principal (classe D-1) ont été fondamentalement redéfinies pour les axer sur des questions régionales et mondiales, le titulaire se voyant confier des responsabilités accrues dans le domaine de l'analyse politique et de l'établissement des rapports;
 - b) Le poste P-4 créé pour le Chef des affaires interorganisations a été attribué à un spécialiste des questions politiques auquel ont été confiées un certain nombre de fonctions existantes et nouvelles, notamment la recherche, l'analyse, la représentation et la coordination entre l'ONUG et les organisations régionales;
 - c) Pour renforcer le rôle que joue l'ONUG dans le domaine de la coopération interorganisations, il a fallu donner plus de poids au poste de chef des affaires interorganisations. Le poste P-5 approuvé par l'Assemblée générale à sa quarante-huitième session a servi à renforcer les fonctions de chef des affaires interorganisations, le Directeur général ayant décidé de donner la priorité à la relance de la coopération avec les institutions spécialisées établies à Genève et ailleurs en Europe. Un spécialiste des affaires interorganisations (classe P-3) aidera le Chef des affaires interorganisations à s'acquitter de ses tâches;
 - d) Le Chef du protocole, le juriste et le Chef de cabinet continueront à remplir leurs fonctions à la classe P-5;
 - e) Le poste P-3 approuvé par l'Assemblée générale à sa quarante-huitième session est réservé à un assistant spécial du Directeur général dont les fonctions comprennent l'établissement de comptes rendus des réunions, l'élaboration de projets de documents ainsi que toute autre tâche généralement confiée au titulaire d'un poste de ce type;
 - f) Un attaché de liaison (classe P-2) assure la liaison entre l'ONUG et plus de 940 organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social et d'autres organes délibérants ou bureaux.
- 1.53 Les activités du Bureau du Directeur général dans le domaine politique et celui de la représentation ont été réparties entre deux grands secteurs, dont l'un est dirigé par un conseiller politique principal, secondé par un spécialiste des questions politiques, et l'autre par un spécialiste des affaires interorganisations (hors classe), secondé par un spécialiste des affaires interorganisations. Le premier secteur est essentiellement chargé d'activités politiques et de fonctions de représentation auprès des organisations régionales et de la communauté universitaire, le second s'occupant d'activités auprès d'autres organismes des Nations Unies et du mécanisme interinstitutions.
- 1.54 Les activités présentées ci-dessus s'inscrivent dans une perspective à long terme et le Bureau du Directeur général devrait être doté des mêmes effectifs pour faire effectivement face aux obligations de plus en plus nombreuses qui lui incombent.

Tableau 1.21

Prévisions de dépenses, par objet de dépense
(En milliers de dollars des États-Unis)

Objet de dépense	1992-1993 Dépenses	1994-1995 Crédits ouverts	Accroissement des ressources		Total avant réévaluation des coûts	Réévaluation des coûts	1996-1997 Crédits demandés
			Montant	Pourcentage			
Postes	4 022,8	4 270,7	268,3	6,2	4 539,0	292,5	4 831,5
Autres dépenses de personnel	34,7	73,0	—	—	73,0	3,7	76,7
Voyages	70,9	108,7	(5,1)	(4,6)	103,6	5,2	108,8
Frais généraux de fonctionnement	5,9	41,2	—	—	41,2	2,1	43,3
Fournitures et accessoires	2,1	21,3	—	—	21,3	1,2	22,5
Matériel	20,4	64,5	(42,3)	(65,5)	22,2	1,1	23,3
Total	4 156,8	4 579,4	220,9	4,8	4 800,3	305,8	5 106,1

Tableau 1.22

Postes nécessaires

Unité administrative : Bureau du Directeur général de l'Office des Nations Unies à Genève

	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extrabudgétaires			
	1994-1995	1996-1997	1994-1995	1996-1997	1994-1995	1996-1997	1994-1995	1996-1997
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
SGA	1	1	—	—	—	—	1	1
D-1	1	1	—	—	—	—	1	1
P-5	4	4	—	—	—	—	4	4
P-4/3	3	3	—	—	—	—	3	3
P-2/1	1	1	—	—	—	—	1	1
Total	10	10	—	—	—	—	10	10
Agents des services généraux								
1re classe	2	2	—	—	—	—	2	2
Autres classes	8	8	—	—	—	—	8	8
Total	10	10	—	—	—	—	10	10
Total général	20	20	—	—	—	—	20	20

Ressources nécessaires (aux taux courants)

Postes

- 1.55 Les ressources prévues (4 539 000 dollars) permettront de continuer à financer 10 postes d'administrateur et de fonctionnaire de rang supérieur et 10 postes d'agent des services généraux. L'accroissement des ressources (268 300 dollars) reflète le coût intégral de deux postes (1 poste P-5 et 1 poste P-3) que l'Assemblée a approuvé à sa quarante-huitième session.

Autres dépenses de personnel

- 1.56 Des fonds sont également prévus (73 000 dollars) pour le personnel temporaire (autre que celui affecté aux réunions) (61 800 dollars) et les heures supplémentaires (11 200 dollars) pendant les périodes de pointe.

Voyages

- 1.57 Les ressources prévues (103 600 dollars) devraient permettre de couvrir le coût des voyages que le Directeur général effectuerait à la demande du Secrétaire général ainsi que les frais de voyage des fonctionnaires dans le cadre des relations extérieures et de la représentation aux réunions sur les questions interorganisations, à la liaison avec les ONG et au renforcement de la coopération et du dialogue avec les institutions régionales et des organismes des Nations Unies.

Frais généraux de fonctionnement

- 1.58 Les ressources prévues (41 200 dollars) permettraient de couvrir le coût des réceptions officielles et autres dépenses de représentation de nature protocolaire, telles que les activités organisées à l'occasion de la Journée des Nations Unies et de la Journée internationale de la paix et les réceptions données lorsque des organismes et représentants officiels se rendent à Genève (22 400 dollars) ainsi que l'entretien du matériel de bureautique (18 800 dollars).

Fournitures et accessoires

- 1.59 Les ressources prévues (21 300 dollars) doivent permettre de couvrir le coût des fournitures et accessoires destinés au matériel de bureautique.

Matériel

- 1.60 Les ressources prévues (22 200 dollars), qui accusent une diminution de 42 300 dollars, sont destinées à financer le remplacement du matériel de bureautique en usage depuis plus de cinq ans.

4. Bureau du Directeur général de l'Office des Nations Unies à Vienne

- 1.61 Les fonctions du Bureau du Directeur général, décrites dans la section Z du document ST/SGB/Organisation, modifié par la circulaire ST/SGB/218, qui définit la répartition des activités d'appui entre le Bureau et l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) depuis la transformation de cette dernière en institution spécialisée, ont été considérablement élargies par le Secrétaire général et comportent des responsabilités en ce qui concerne la direction exécutive et l'administration d'activités dans le domaine du développement social et des affaires humanitaires. À la suite du transfert au Siège d'une grande partie de ces activités, il a été décidé que la direction exécutive et l'administration continueraient de relever de la responsabilité du Directeur général en ce qui concerne le programme relatif à la prévention du crime et la justice pénale et que cette responsabilité serait étendue aux activités liées aux utilisations pacifiques de l'espace. Les fonctions du Bureau du Directeur général consistent à :
- a) Assister le Directeur général dans toutes ses fonctions, y compris les tâches spéciales que lui confie le Secrétaire général;
 - b) Coopérer avec le gouvernement du pays hôte et assurer les services de protocole pour l'Office des Nations Unies à Vienne, le Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues (PNUCID), l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) et les conférences de l'Organisation des Nations Unies tenues à Vienne;
 - c) Assurer des services juridiques pour l'Office des Nations Unies à Vienne, le PNUCID et les conférences de l'ONU tenues dans cette ville;

- d) Assurer la liaison entre l'Office des Nations Unies à Vienne et les organisations non gouvernementales;
- e) Assurer la coordination avec l'ONUDI et l'AIEA concernant les grandes orientations des programmes intéressant la coopération interinstitutions et les questions intéressant le personnel en poste à Vienne;
- f) Assurer la liaison avec le Cabinet du Secrétaire général et les services du Secrétariat au Siège.

Tableau 1.23

Prévisions de dépenses, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) *Budget ordinaire*

Objet de dépense	1992-1993 Dépenses	1994-1995 Crédits ouverts	Accroissement des ressources		Total avant réévaluation des coûts	Réévaluation des coûts	1996-1997 Crédits demandés
			Montant	Pourcentage			
Postes	2 142,5	1 936,7	—	—	1 936,7	214,6	2 151,3
Autres dépenses de personnel	42,9	49,6	—	—	49,6	4,3	53,9
Voyages	78,2	82,5	(8,3)	(10,0)	74,2	6,4	80,6
Services contractuels	—	1,7	—	—	1,7	0,2	1,9
Frais généraux de fonctionnement	12,1	15,7	—	—	15,7	1,6	17,3
Fournitures et accessoires	—	—	—	—	—	—	—
Matériel	28,7	19,1	—	—	19,1	1,8	20,9
Total	2 304,4	2 105,3	(8,3)	(0,3)	2 097,0	228,9	2 325,9

2) *Fonds extrabudgétaires*

	1992-1993 Dépenses	1994-1995 Montant estimatif	Provenance des fonds	1996-1997 Montant estimatif
	—	—	a) Services d'appui à :	—
			i) Des organismes des Nations Unies	
			ii) Des activités extrabudgétaires	
	93,3	160,0	Activités de fond financées par des fonds extrabudgétaires	160,0
	—	—	b) Activités de fond	—
	—	—	c) Projets opérationnels	—
Total	93,3	160,0		160,0
Total 1) et 2)	2 397,7	2 265,3		2 485,9

Tableau 1.24

Postes nécessaires

Unité administrative : Bureau du Directeur général de l'Office des Nations Unies à Vienne

	<i>Postes permanents</i>		<i>Postes temporaires</i>				<i>Total</i>	
	<i>Budget ordinaire</i>		<i>Budget ordinaire</i>		<i>Fonds extrabudgétaires</i>			
	<i>1994-1995</i>	<i>1996-1997</i>	<i>1994-1995</i>	<i>1996-1997</i>	<i>1994-1995</i>	<i>1996-1997</i>	<i>1994-1995</i>	<i>1996-1997</i>
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
D-1	1	1	—	—	—	—	1	1
P-5	3	3	—	—	—	—	3	3
Total	4	4	—	—	—	—	4	4
Agents des services généraux								
1re classe	2	2	—	—	—	—	2	2
Autres classes	6	6	—	—	—	—	6	6
Total	8	8	—	—	—	—	8	8
Total général	12	12	—	—	—	—	12	12

Ressources nécessaires (aux taux courants)

Postes

- 1.62 Les ressources prévues (1 936 700 dollars) permettront de continuer à financer quatre postes d'administrateur et huit postes d'agent des services généraux.

Autres dépenses de personnel

- 1.63 Les ressources prévues (49 600 dollars), fixées à un montant correspondant au maintien des programmes, permettront de recruter du personnel temporaire (autre que celui affecté aux réunions) et de couvrir le coût des heures supplémentaires (29 900 dollars). Les ressources prévues au titre du personnel temporaire (autre que celui affecté aux réunions) permettraient de remplacer le personnel en congé de maladie de longue durée ou en congé de maternité et d'engager du personnel supplémentaire pendant les périodes de pointe. Les ressources prévues au titre des heures supplémentaires permettraient d'engager du personnel supplémentaire pendant les périodes de pointe, en particulier pendant les visites du Secrétaire général et d'autres hauts fonctionnaires à Vienne ainsi que pendant les autres réunions extraordinaires dont la responsabilité est confiée au Directeur général.

Voyages

- 1.64 Les ressources prévues (74 200 dollars), qui accusent une diminution de 8 300 dollars, doivent permettre de couvrir les frais de voyage du Directeur général et de ses collaborateurs au titre d'activités de fond dont la responsabilité lui est confiée et le coût des déplacements effectués par le Directeur général pour représenter le Secrétaire général, sur sa demande.

Frais généraux de fonctionnement

- 1.65 Un montant de 15 700 dollars servira à couvrir le coût de la visite annuelle du Secrétaire général et de hauts fonctionnaires des institutions spécialisées, ainsi que des réceptions offertes à l'occasion de conférences et réunions importantes tenues à Vienne.

Matériel

- 1.66 Les ressources prévues (19 100 dollars) sont demandées au titre du matériel de bureautique et doivent permettre de financer l'achat du matériel et du logiciel dont le Bureau a besoin pour planifier et gérer les projets. Le logiciel permettra également de préparer les textes et les moyens visuels nécessaires pour les discours.